

Les Infos de Base

mercredi 28 septembre 2011
volume 14, numéro 39
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- 3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- 4 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 39 du 28 septembre 2011.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 15 octobre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 39 du 28 septembre 2011, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 38 du 24 septembre 2011.

Tous les règlements sous **A-2.1, A-3, A-3.001, A-12, A-14, A-19.1, A-21, A-25, A-29, B-1, C-12, C-15, C-16, C-19, C-26, C-38, C-47.1, C-48, C-51, C-73.1, D-3, I-8, I-9, M-8, P-10, Q-2, R-10, R-12, R-13, R-15.1, S-01, S-4.2, S-6.01, S-13.01, S-13.1, S-17.1, S-29.01, S-31.1, T-5, T-11.011, T-12, T-16, V-1.1, V-1.2** et **V-6.1** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 13 octobre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 39 du 28 septembre 2011, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 38 du 24 septembre 2011.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2011.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 28 février 2011 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 20 du 28 septembre 2011. Les modifications apportées par L.C. 2011, ch. 15, 16 et 17 et entrées en vigueur au 14 septembre 2011 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 28 septembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 20 du 28 septembre 2011.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 28 septembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2011.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 août 2011.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 août 2011.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 août 2011 et contient maintenant quelque 8 011 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 août.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)*

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 août.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, L.R.Q., c. **A-3.001**, aa. 216, 228, 385, 407, 591.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, aa. 83-85.

Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. **A-6.001**, ann. 1, 2.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, aa. 245, 246.

Loi sur l'Agence du revenu du Québec, L.R.Q., c. **A-7.003**, a. 50.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 151.

Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, L.R.Q., c. **A-18.1**, aa. 169, 170.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, aa. 19, 20.

Loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers, L.R.Q., c. **A-29.1**, abrogée.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 11.

Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale, L.R.Q., c. **C-23.1**, aa. 37-40.

Entrée en vigueur des articles.

Code du travail, L.R.Q., c. **C-27**, aa. 1, 77, 103, 109.1, 111.0.1-111.0.14, 111.0.17-111.0.21, 111.0.23, 111.0.23.1, 111.10-111.13, 111.15.1-111.20, 111.20, 111.21, 111.22, 114, 115.1, 115.2.1, 115.3, 115.4, 124, 128, 137.11.1, 137.40, 137.48.1, 137.49, 138, 139, 140.1, 143.1, 993, ann. I.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, aa. 86, 129-150;

Erratum, (2011) 143 G.O. 2, 4161.

Loi sur le Centre de services partagés du Québec, L.R.Q., c. **C-55**, abrogée.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 81.

Loi sur le crédit forestier, L.R.Q., c. **C-78**, a. 29.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 21.

Loi favorisant le crédit forestier par les institutions privées, L.R.Q., c. **C-78.1**, a. 40.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 22.

Loi sur les décrets de convention collective, L.R.Q., c. **D-2**, aa. 20, 21.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 87.

Loi sur la fonction publique, L.R.Q., c. **F-3.1.1**, a. 69.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 152.

Loi sur les forêts, L.R.Q., c. **F-4.1**, aa. 124.38, 172.2.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, aa. 23, 24.

Loi sur Immobilière SHQ, L.R.Q., c. **I-0.3**, abrogée.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 211.

Loi sur la justice administrative, L.R.Q., c. **J-3**, ann. I.

Loi resserrant l'encadrement des services de garde éducatifs à l'enfance, L.Q. 2010, c. 39, a. 23.

Loi sur La Financière agricole du Québec, L.R.Q., c. **L-0.1**, aa. 19, 20, 22, 24, 30, 31, 34.1.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, aa. 12-18.

Loi sur le ministère du Travail, L.R.Q., c. **M-32.2**, aa. 12.1-12.12.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 82.

Loi sur le régime de négociation collective des procureurs aux poursuites criminelles et pénales, L.R.Q., c. **R-8.1.2**, a. 12.5, 12.7-12.13, 25.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en

abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 153.

Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic, L.R.Q., c. **R-8.2**, ann. C.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 247.

Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. **R-10**, ann. I.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 248.

Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, L.R.Q., c. **R-12.1**, ann. I, ann. II.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, aa. 252, 253.

Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction, L.R.Q., c. **R-20**, a. 123.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 88.

Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant, L.R.Q., c. **R-24.0.2**, a. 53.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains

organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 155.

Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, L.R.Q., c. **S-4.1.1**, aa. 101.3-101.20, 105.2.

Entrée en vigueur des articles.

Loi sur la Société d'habitation du Québec, L.R.Q., c. **S-8**, aa. 3.4.1, 3.4.2, 3.5, 3.6, 3.7, 57.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, aa. 212-215.

Loi sur les véhicules hors route, L.R.Q., c. **V-1.2**, a. 27.1.

Loi visant à améliorer la cohabitation entre les riverains de sentiers et les utilisateurs de véhicules hors route ainsi que la sécurité de ces utilisateurs, L.Q. 2010, c. 33, a. 7.

Loi sur la diminution des coûts de la main-d'oeuvre dans le secteur public et donnant suite aux ententes intervenues à cette fin, L.Q. **1997**, c. **7**, ann. 1.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 244, par. 14°.

Loi concernant la prestation des services de soins infirmiers et des services pharmaceutiques, L.Q. **1999**, c. **39**, a. 13.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 244, par. 14°.

Loi mettant en oeuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette, L.Q. **2010**, c. **20**, a. 1.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 244, par. 16°.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur la procédure de recrutement et de sélection des personnes aptes à être nommées commissaires à la Commission des lésions professionnelles et sur celle de renouvellement du mandat de ces commissaires, [R.R.Q., c. **A-3.001**, r. 13], a. 24.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 90.

Règlement sur la procédure de recrutement et de sélection des personnes aptes à être désignées à la fonction d'arbitre ou nommées à celle d'assesseur au Tribunal des droits de la personne, [R.R.Q., c. **C-12**, r. 0.01], a. 16.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 89.

Règlement sur les activités de formation des inhalothérapeutes pour opérer et assurer le fonctionnement de l'équipement d'assistance pulmonaire ou circulatoire par membrane extracorporelle et de l'équipement d'autotransfusion, [R.R.Q., c. **C-26**, Décision du 12-07-11, (2011) 143 G.O. 2, 4109], nouveau.

Règlement sur la rémunération des arbitres, [R.R.Q., c. **C-27**, r. 4.3], a. 18.

Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds, L.Q. 2011, c. 16, a. 91.

Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par un inhalothérapeute, [R.R.Q., c.

M-9, r. 6], aa. 1-3.2.

Règlement modifiant le Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par un inhalothérapeute, D. 954-2011 du 14-09-11, (2011) 143 G.O. 2, 4108, aa. 1-4.

Règlement sur le fonds de recherche et de protection des producteurs de bois de l'Estrie, [R.R.Q., c. **M-35.1**, Décision 9761 du 13-09-11, (2011) 143 G.O. 2, 4123], nouveau.

Règlement sur le fonds de recherche et de protection des producteurs de bois de l'Estrie, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 79], remplacé.

Règlement sur le fonds de recherche et de protection des producteurs de bois de l'Estrie, Décision 9761 du 13-09-11, (2011) 143 G.O. 2, 4123, a. 4.

Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, [R.R.Q., c. **S-4.1.1**, r. 2], a. 123.1.

Loi resserrant l'encadrement des services de garde éducatifs à l'enfance, L.Q. 2010, c. 39, a. 29.

Règlement sur les jeux de casino, [R.R.Q., c. **S-13.1**, D. 951-2011 du 14-09-11, (2011) 143 G.O. 2, 4105], nouveau.

Règlement sur les jeux de casino, [R.R.Q., c. S-13.1, r. 3], remplacé.

Règlement sur les jeux de casino, D. 951-2011 du 14-09-11, (2011) 143 G.O. 2, 4105, a. 38.

Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites, [R.R.Q., c. **V-1.1**, r. 10].

Fin d'effet de l'article 16.17.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur les Indiens, L.R.C. 1985, ch. **I-5**.

Arrêté sur l'élection du conseil de bandes indiennes, DORS/97-138, ann. I.

Arrêté modifiant l'Arrêté sur l'élection du conseil de bandes indiennes (Esdilagh), DORS/2011-176 du 15-09-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1676, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.